

CSA du 11 juin 2025
Déclaration Unsa-Education

Provisoire.

- Provisoire, l'affectation d'un DASEN, même quand il souhaite rester sur son affectation.

- **Provisoire aussi, les 45 postes** que le Ministère a gracieusement acceptés, pour une année de plus, comme une faveur alors que nous devrions en avoir dix fois plus (environ 450) pour être dans la moyenne académique.

- **Provisoire encore, les décharges** supplémentaires accordées aux directrices et directeurs d'Ecole avec un IPS inférieur à 93.

- **Provisoire évidemment, les contractuels** qui compensent le manque de poste au concours et le manque de mutation vers la Haute-Garonne.
Vraiment provisoire parce qu'ils n'ont pas été renouvelés cette année, avec les conséquences que l'on connaît cette année sur le manque de remplaçants.

- **Provisoire toujours, les temps partiels** accordés une année, refusés une autre, voire accordés et modifiés pour certaines et certains.

- **Provisoire bien sûr, les affectations** des enseignants sur les vingt postes qui vont fermer suite à ces instances.

- **Provisoire et aléatoire**, la possibilité pour les personnels itinérants, d'être remboursés des frais avancés pour leurs déplacements (RASED, IEN, TS, ERS, etc...) et qui ne peuvent même plus saisir leurs demandes.

- Provisoire de même, les ministres qui changent au gré des équilibres et arbitrages d'une « majorité présidentielle » minoritaire au parlement.

Provisoire est bien le résumé de la situation des écoles et des personnels Haut-Garonnais.

Avec cet environnement, difficile d'organiser, d'anticiper, de prévoir un travail stable, avec des personnels en sécurité pour mettre nos élèves en réussite.

Nous approuvons, Monsieur le Dasein (*encore*) de Haute-Garonne, votre recherche d'équité, l'écoute lors des instances, les audiences acceptées, les décharges de direction supplémentaires...

Mais, nous regrettons toujours la sous-dotation chronique de notre département qui empêche toute discussion réelle sur la répartition des moyens (*là ce n'est pas vous le responsable*).

Nous regrettons aussi (*là on répète pour votre successeur*) :

- que l'exemple de l'école Soupetard ne s'applique pas encore aux autres écoles similaires : à Muret, école St Exupéry ; à L'Isle-en-Dodon et à St Gaudens (écoles Pilat et la Résidence)

- que le nombre de secteurs d'ERS n'augmente pas, à l'inverse du nombre de leurs dossiers,

- que des RASED, des ULIS, des UPE2A... ne soient pas créés,

- que la gestion des « crises », qui secouent de plus en plus d'écoles, ne trouvent aucune solution et laisse de plus en plus de séquelles durables dans les équipes,

Etc...

*

Vous aurez compris qu'avec beaucoup de provisoires et aucune perspective d'amélioration durable, les personnels que nous représentons n'approuvent pas les mesures qui sont imposées par cette sous-dotation.

Nous le répétons encore une fois : **il n'est pas acceptable que notre département soit autant maltraité.**